

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

MAIRIE DE KEFFENACH

---

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mercredi 22 février 2023 à 19h30**

**Présents :** Mme FREY Anne, M. SCHNEIDER Hervé, Monsieur ACKER Jean-Claude,  
M. FOLTZENLOGEL David, M. RUFFY Adrien, M. FREY Sylvain, M. FRANK Jean-Louis,  
Mme SPIELMANN Elisabeth, M. ZEIDLER Yves et Mme LEICHT Lucie

**Excusés :** Néant

**Non excusé :** Néant

**Présidente de séance :** Mme FREY Anne, Maire.

**Secrétaire de séance :** Mme STORARI Mélina.

Le mercredi 22 février 2023, à 19h30, dans la salle de réunion de la mairie de KEFFENACH.

Le conseil municipal s'est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Délibération spéciale pour paiement d'investissements
2. Création de poste de secrétaire de mairie

## 1. DELIBERATION SPECIALE POUR PAIEMENT D'INVESTISSEMENTS :

Madame le Maire expose :

En vue de mandater les dépenses d'investissement suivantes, avant le vote du budget primitif 2023, il convient de procéder à une délibération spéciale :

- Montant : 25% maxi des crédits d'investissement votés en 2022, hors remboursement de la dette :  
 $142372,12 - 22\ 126,46 = 120\ 245,66\ € \times 25\% = 30\ 061,42\ € \text{ Maximum.}$

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter 5 000 € à l'article 2128 (aire de jeux).

## 2. CREATION DE POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Vu que le contrat de Madame STORARI Mélina prend fin le 11 avril 2023, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** des membres présents, la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial (catégorie C) à temps non complet à raison de 17.5/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> mars.

Séance levée à 20h30

Fait à Keffenach, le 27 février 2023

Le Maire,  
Anne FREY

